



Observatoire Européen du Plurilinguisme

Assises Européennes du Plurilinguisme – 2005-2008

Paris, le 6 mars 2007

A l'attention de
Monsieur Nicolas Sarkozy
Ministre de l'intérieur
candidat à l'élection présidentielle

Monsieur le Ministre, Monsieur le candidat,

Nous avons examiné avec attention vos propositions sur l'éducation et votre discours prononcé à Maisons-Alfort.

En en faisant un enjeu de civilisation, vous placez l'éducation, dans la période d'incertitude que nous vivons, au niveau qui doit être le sien.

Vous portez une condamnation sans appel des politiques menées dans les dernières décennies en matière d'éducation, politiques inspirées par le quantitatif dans l'oubli du qualitatif.

Nous avons bien noté l'importance que vous attachez à ce que les jeunes immigrés non francophones apprennent le français, condition de leur bonne intégration, position qui nous paraît essentielle. Mais, vous ne faites aucune mention de leur langue maternelle, alors que la pleine possession de leur langue maternelle est une condition d'un bon apprentissage de la langue française. Ne risquez-vous pas de les condamner, en négligeant leur langue maternelle?

Nous avons bien noté également le cas que vous faites de la dégradation du niveau des élèves français en anglais, mais vous ne faites pas mention du fait que cet abaissement du niveau en anglais est la contrepartie de la généralisation de l'enseignement de l'anglais au détriment de toutes les autres langues et d'abord de l'allemand, et aussi une conséquence de l'abaissement du niveau en français, la langue maternelle étant un passage obligé pour l'apprentissage d'une autre langue vivante.

Nous avons à cet égard noté que vous ne semblez nullement alarmé par l'abaissement du niveau des élèves francophones en français, abaissement qui s'est

Membres et partenaires de l'OEP : Fondateurs : Association Européenne d'Etudes et de Diffusion pour la Recherche, l'Europe et la Société (ASEDIFRES), Fondation pour le Développement de l'Enseignement International (FDEI), Association des Professeurs de Langues Vivantes (APLV), Génération Europe 21, Forum des Langues Européennes à Paris; partenaires : Défense de la langue française (DLF), Verein Deutsche Sprache (VDS), Associazione per la diffusione della lingua e cultura italiana (ASSODILIT), Fédération internationale des professeurs de français (FIPF). L'OEP est soutenu par le ministère de la culture français et par l'Agence universitaire de la francophonie.



O E P
4 rue Léon Sédard F-75015 Paris, France
<http://www.observatoireplurilinguisme.eu/>
Mél : observatoire-plurilinguisme@neuf.fr
portable : 33 (0)6 10 38 68 90
SIRET : 483 449 377 00017



étalé quasiment sur une génération et dont on constate les conséquences aujourd'hui dans les entreprises à tous les niveaux hiérarchiques, incluant les niveaux d'encadrement supérieur. Certes, globalement sur la longue durée, le niveau d'éducation et le niveau en français de la population se sont améliorés, mais néanmoins, dans l'absolu, à l'entrée dans le second degré et dans l'enseignement supérieur, ils ont baissé. Le phénomène n'est pas spécifiquement français, car le gouvernement anglais par exemple fait le même constat et a décidé de recentrer l'enseignement notamment sur l'apprentissage de l'anglais.

Certains courants de pensée ont depuis des décennies présenté la langue comme une convention sociale et un outil de domination de classe. La pensée technologique ramène de son côté la langue à une technique, un code interchangeable. Alors que la langue permet tout simplement d'exister et reste un moyen irremplaçable de développement personnel. Elle est aussi le passage obligé pour l'intégration et l'un des fondements de la cohésion sociale. Elle est enfin une condition essentielle de réussite professionnelle et une source de progrès économique.

Nous souhaitons vous poser, comme à tous les candidats, les six questions suivantes :

1 - Pensez-vous qu'une maîtrise suffisante de la langue soit l'axe autour duquel doit s'organiser la lutte contre l'échec scolaire?

OUI NON

2 - Pensez-vous que l'objectif que tous les jeunes arrivent à l'entrée au collège avec une maîtrise suffisante de la langue doive être un objectif prioritaire de l'éducation nationale justifiant qu'on y consacre des moyens importants?

OUI NON

3 - Vous prônez une éducation bilingue, voire plurilingue :

- Envisagez vous de rendre obligatoire l'anglais dès la classe de CP?

OUI NON

- ou au contraire entendez-vous respecter la liberté de choix des parents et offrir un enseignement diversifié n'excluant évidemment pas l'anglais?

OUI NON

4 - Pensez-vous que l'objectif que tous les enfants arrivent au baccalauréat avec un bon niveau dans au moins 2 langues vivantes en plus de leur langue maternelle soit un objectif à défendre?

OUI NON

5 - Pensez-vous que cet objectif soit réaliste?

OUI NON

6 - La pression de l'anglais dans le travail, pour des raisons souvent extra-économiques, met en cause aujourd'hui la sécurité, l'égalité dans l'emploi, la cohésion interne des entreprises, voire leur compétitivité. Une proposition de loi imposant aux entreprises de plus de cinq cents salariés l'emploi du français dans le compte-rendu des délibérations du Comité d'entreprise ou de groupe et faisant obligation pour le chef d'entreprise de présenter un rapport annuel sur l'application de la loi Toubon relative à l'emploi de la langue française dans l'entreprise a été adoptée à l'unanimité en séance plénière au Sénat le 10 novembre 2005. Le texte, dont l'initiative revient au sénateur UMP de l'Oise Philippe Marini, a été renvoyé

pour examen à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale.

Envisagez-vous de demander au futur Premier ministre de faire inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le vote de cette proposition de loi?

OUI NON

Si vous répondez positivement à ces six questions, vous souscrivez aux principes promus par la Charte européenne du plurilinguisme. Initiative de la société civile, issue du regroupement d'un grand nombre d'organisations dont la liste figure sur ce courrier, bénéficiant du soutien de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France et de l'Agence universitaire de la Francophonie, cette Charte trouve son origine dans les premières Assises européennes du plurilinguisme qui se sont tenues à Paris au Palais du Luxembourg les 24 et 25 novembre 2005 sous le patronage du ministre de la Culture et avec la participation de représentants d'organisations syndicales. Nous vous demandons donc de soutenir cette Charte :

Soutenez-vous la Charte européenne du plurilinguisme?

OUI NON

- Vous pouvez ajouter une déclaration :

Cette lettre et vos réponses seront évidemment publiées sur le site de l'OEP (<http://www.observatoireplurilinguisme.eu/>).

Vous pouvez répondre en remplissant ce questionnaire, en y apposant votre signature et en le retournant par voie postale.

Vous remerciant pour l'intérêt porté à la démarche de l'OEP, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le candidat, l'expression de notre parfaite considération.

Christian Tremblay
Président de l'OEP

Le candidat